



CAHIER DES CHARGES - ÉTUDE PÉDOLOGIQUE RELATIVE À UN SOL RECONSTITUÉ

1. Introduction

Ce cahier des charges est valable pour toutes les surfaces de sol reconstitué quel que soit le contexte administratif du projet. Cette étude doit être réalisée après la période transitoire de remise en culture.

2. Objectifs de l'étude

- Contrôle de l'état du sol reconstitué
- Identification des défauts
- Contrôle des exigences du dossier d'autorisation

3. Caractéristiques et propriétés

Les caractéristiques suivantes doivent être relevées.

- Qualité de la structure
- Épaisseurs des horizons
- Texture
- Note VESS (Visual Evaluation of Soil Structure)¹
- Autres critères pédologique standards tels que pierrosité, matière organique, enracinement, compaction, zones d'engorgement, anoxie, carbonates, etc.

De ces caractéristiques les propriétés suivantes doivent être déterminées.

- Régime Hydrique
- Profondeur utile
- Aération
- Estimation de sols agricoles selon système FAL, mis au point par Agroscope Reckenholz-Tänikon²

4. Plan de sondage

L'étude doit fournir des données représentatives de la surface de sol reconstitué.

Effectuer minimum une description d'un profil de sol selon méthode Suisse FAL24 par étape³ de reconstitution de sol homogène, plus au minimum 3 sondages à la tarière pour comparaison avec la description du profil.

Le nombre de sondage à la tarière doit être adapté à la surface de l'étape de reconstitution. En cas d'observations d'inhomogénéités, des descriptions de profils supplémentaires doivent être réalisées.

¹ Pour comparaison avec le diagnostic de l'état initial des sols.

² Idem note 1.

³ Une étape est une période ininterrompue de reconstitution d'une surface de sol d'un seul tenant.